

2021

**Rapport spécial sur les paiements liés
aux activités dans les industries
extractives (article L.225-102-3 du
Code de commerce)**

GROUPE EDF - EDISON

Table des matières

1. Introduction.....	3
2. Méthodologie du reporting	3
3. Synthèse des informations consolidées.....	5
4. Détail par pays	6
Italie	6
5. Informations contextuelles	6
Liste des filiales	6

1. Introduction

Historique

Edison est la plus ancienne société d'énergies d'Europe et l'un des leaders du secteur en Italie et en Europe. En 2021, Edison est présent dans plusieurs pays du monde et emploie plus de 5 000 personnes. Edison fait partie du groupe Electricité de France (EDF).

Cadre juridique

L'article 42 de la directive 2013/34/UE prévoit que « *Les États membres exigent des grandes entreprises et de toutes les entités d'intérêt public actives dans l'industrie extractive ou l'exploitation des forêts primaires qu'elles préparent et rendent public un rapport sur les paiements effectués aux gouvernements sur une base annuelle* ».

En France, la directive européenne a été transposée avec une date d'entrée en vigueur au 1er janvier 2015.

En Italie, la directive européenne a été transposée avec une date d'entrée en vigueur au 1er janvier 2016.

Activité

Jusqu'au 17 décembre 2020, le Groupe Edison (ci-après dénommé « Edison ») a été actif dans le secteur des hydrocarbures à travers ses filiales situées en Italie, en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, où Edison détenait des licences pour l'exploration et la production de gaz naturel et de pétrole brut.

Le 17 décembre 2020, Edison S.p.A. a finalisé la vente de la totalité du capital d'Edison Exploration and Production S.p.A., une société détenant toute l'activité E&P du groupe Edison, à l'exception de celles en Norvège et en Algérie, où les activités ont été conservées par Edison.

Le 25 mars 2021, Edison International S.p.A. a finalisé la vente de la totalité du capital d'Edison Norge AS, une société détenant tous les actifs E&P du groupe Edison en Norvège.

À ce jour, Edison ne détient qu'une participation (en qualité de non-exploitant) dans un champ de gaz en exploitation en Algérie par l'intermédiaire d'Edison Reggane S.p.A., détenue à 100 %.

Edison est également engagée dans le développement d'infrastructures d'importation de gaz pour l'Italie et l'Europe. Par le biais de ses filiales, Edison gère des activités réglementées (stockage).

De plus amples informations sur Edison sont disponibles sur le site officiel : www.edison.it.

2. Méthodologie du reporting

Champ d'application et validité

Edison a préparé un rapport consolidé sur les paiements aux gouvernements, pour les activités liées à l'exploration, la prospection, la découverte, le développement et l'extraction de minéraux, de pétrole, de gisements de gaz naturel ou d'autres matériaux (activités extractives) en se référant au pays (Algérie) où Edison détient des actifs suite à la réalisation de la vente d'Edison Exploration and Production E&P S.p.A. citée ci-dessus. Les actifs norvégiens ont été conservés par Edison au cours du premier trimestre 2021 dans le seul but de réaliser la transaction susmentionnée et n'ont donc pas été inclus dans ce rapport (réf. art.44, troisième paragraphe, lett. c, de la directive 2013/34/UE).

Dans le présent rapport, seuls sont envisagés les paiements aux gouvernements pour des entités juridiques impliquées dans des activités d'extraction ou de stockage, ou les paiements effectués pour le

compte de ces entités du groupe, comme illustré ci-dessous. Les types de paiements concernés sont décrits plus loin dans cette section.

Gouvernement

Dans ce rapport, le terme « gouvernement » désigne toute autorité locale, régionale ou nationale d'un pays, y compris les départements, agences ou sociétés contrôlés par cette autorité.

Période de référence pour le rapport

Ce rapport couvre les paiements effectués au cours de la période suivante : 1er janvier - 31 décembre 2021.

Base de préparation

Ce rapport a été préparé en conformité avec les dispositions de la directive 2013/34/UE, sur la base des décaissements, et inclut les paiements directs au bénéfice des gouvernements effectués par les filiales et des co-entreprises, qu'Edison soit ou non l'exploitant. Les paiements importants entrant dans le cadre de ce rapport, tels que les impôts et les redevances, sont pour la plupart, effectués directement par Edison aux gouvernements. Cependant, dans certains cas, certains paiements aux gouvernements peuvent être effectués par l'opérateur au nom des membres de la co-entreprise. C'est souvent le cas pour les frais de superficie. Dans ce cas, Edison déclarera le paiement effectué par l'opérateur au nom d'Edison.

Périmètre

Edison a défini le périmètre des paiements faits aux gouvernements qui doivent être divulgués en fonction du cadre légal en vigueur. En particulier, Edison a considéré les paiements faits aux gouvernements par des filiales consolidées engagées dans les activités énumérées par la directive n. 2013/34/UE. Les paiements effectués par des entités non consolidées ne sont pas divulgués dans ce rapport, quel qu'en soit le montant.

Définition du projet

On entend par projet les activités opérationnelles au titre d'un contrat individuel, d'une licence, d'une location, d'une concession individuelle ou de toute autre convention similaire. En outre, dans certains cas, les activités opérationnelles au titre de différents accords « sensiblement interconnectés » (ex : accord de groupement et d'exploitation unitaire) sont prises en compte comme des projets à part entière.

Les paiements qui ne sont pas directement liés à un projet spécifique, mais qui sont effectués au niveau de l'entité (ex : les impôts sur les sociétés), sont ou seraient rapportés au niveau pour lequel le paiement est effectué, même si le paiement pris dans sa globalité pourrait se référer en partie à des activités hors du champ d'application de ce rapport.

Importance

Les paiements effectués au cours de la période considérée pour le rapport, sous forme de versement unique ou d'échéances, pour un montant inférieur à 100 000 euros ne sont pas inclus dans ce rapport conformément à l'article 46 de la directive 2013/34/UE.

Si aucun paiement, défini par la directive 2013/34/UE telle que transposée en Italie n'a été effectué, ou si seuls des paiements en dessous de ce seuil ont été effectués en faveur d'un pays spécifique, ce pays n'est pas affiché dans la section 4 de ce rapport.

Étant donné qu'aucun paiement (autre que les impôts en Italie) ne répond à la définition donnée de la directive 2013/34/UE telle que transposée en Italie, ou que seuls des paiements inférieurs à ce seuil ont été versés en 2021, aucun paiement n'est affiché dans ce rapport autre que les impôts payés par Edison Stocaggio SpA.

Devise du rapport

Lors de la préparation du rapport, les montants en devises autres que l'euro ont été convertis sur la base du taux de change annuel moyen.

Types de paiements divulgués au niveau du projet ou de l'entité juridique

Conformément au droit de l'Union Européenne, comme mis en œuvre en Italie, les types de paiements suivants doivent être divulgués pour les entités juridiques impliquées dans des activités extractives :

- a. **Les impôts** prélevés sur les revenus, la production ou les bénéfices des sociétés. Les impôts prélevés sur la consommation, tels que les taxes sur la valeur ajoutée, les impôts sur le revenu des personnes physiques, les taxes sur les ventes, les retenues à la source, les impôts fonciers et les taxes environnementales, sont exclus du champ d'application ;
- b. **Les redevances** sont des paiements fondés sur le droit d'utilisation continue d'un actif ;
- c. **Les primes de signature, de découverte et de production** sont des sommes à verser lors de la signature d'une concession pétrolière ou gazière, lorsqu'on découvre des ressources naturelles et/ou lorsque la production a commencé ;
- d. **Les droits** de licence sont généralement payés sur le droit à l'utilisation continue d'un actif ;
- e. **Les dividendes** comprennent les paiements aux gouvernements au lieu des droits de production ou des redevances. Dans ce contexte, les dividendes n'incluent pas les paiements aux gouvernements lorsqu'un gouvernement est actionnaire de la société, tant que le dividende est versé au gouvernement dans les mêmes conditions que celles applicables aux autres actionnaires ;
- f. Paiements pour **l'amélioration des infrastructures**. Ces paiements sont divulgués si Edison s'est engagée contractuellement à financer des services publics et des services d'utilité publique;
- g. **Les droits payés au gouvernement hôte** correspondent à la part de production revenant au gouvernement hôte après que la production de pétrole ait été allouée pour couvrir les coûts et les dépenses dans le cadre des accords de partage de la production.

De plus amples informations sur les sujets environnementaux et l'investissement communautaire sont disponibles dans le Rapport de développement durable d'Edison.

3. Synthèse des informations consolidées

La synthèse des informations consolidées présente la somme des paiements effectués par Edison au bénéfice des gouvernements par pays et par type de paiement. Cette vue d'ensemble est basée sur la situation géographique du gouvernement bénéficiaire.

Edison n'a transféré aucun droit de propriété et n'a versé aucun dividende en lieu et place de droits de production, de droits ou de redevances en 2021.

(En millions d'euros)	Impôts	Redevances	Dividendes	Droits	Primes	Amélioration des infrastructures	Droits du gouvernement hôte (Mbep)	Total
Italie	11,81	-	-	-	-	-	-	11,81
Total	11,81	-	-	-	-	-	-	11,81

4. Détail par pays

Italie

Depuis le début des années 50, Edison a toujours joué un rôle de premier plan dans le secteur énergétique italien, avec des découvertes d'une importance majeure dans le secteur de l'E&P. Les activités italiennes concernées par ce rapport, suite à la vente des activités E&P décrites dans la section 1 ci-dessus, ne concernent plus que le stockage des hydrocarbures.

Les tableaux ci-dessous présentent les paiements par projet et par gouvernement effectués dans le pays :

Paiements par projet

(En millions d'euros)	Impôts	Redevances	Dividendes	Droits	Primes	Amélioration des infrastructures	Droits du gouvernement hôte	Total
Entreprise	11,81	-	-	-	-	-	-	11,81
Total	11,81	-	-	-	-	-	-	11,81

Paiements par gouvernement

(En millions d'euros)	Impôts	Redevances	Dividendes	Droits	Primes	Amélioration des infrastructures	Droits du gouvernement hôte	Total
Impôts payés à l'administration fiscale italienne (« Agenzia delle Entrate »)	11,81	-	-	-	-	-	-	11,81
Total	11,81	-	-	-	-	-	-	11,81

La ligne « Entreprise » comprend les paiements d'impôts effectués par Edison Stocaggio S.p.A. (une société active dans plusieurs domaines) pour lesquels, étant donné que les impôts sont payés au niveau de l'entité, nous avons indiqué le montant global d'impôts payés, indépendamment de l'activité à laquelle ils se rapportent.

En ce qui concerne le tableau des paiements par gouvernement, les « impôts payés » à l'administration fiscale italienne (« Agenzia delle Entrate ») comprennent 2,29 millions d'euros payés directement par Edison Stocaggio S.p.A. et 9,52 millions par Transalpina di Energia S.p.A., la société qui consolide fiscalement les entités italiennes d'Edison.

5. Informations contextuelles

Liste des filiales

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de toutes les filiales d'Edison exerçant une activité dans les secteurs de l'E&P et du stockage ainsi que leur pays de constitution et d'activité.

Cette liste ne comprend pas les sociétés qui ne sont plus contrôlées directement ou indirectement par Edison S.p.A. après la réalisation des transactions mentionnées dans la section 1 ci-dessus.

Filiales	Pays de constitution	Pays d'activité
Edison Stocaggio S.p.A.	Italie	Italie
Edison Reggane S.p.A.	Italie	Algérie

Approuvé par le Conseil d'Administration du 26 mars 2022

Le Conseil d'administration d'EDF
Le Président-Directeur Général

Jean-Bernard Lévy